|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 04 23 38 65 luc@conservation-justice.orgwww.conservation-justice.org |  | MUYISSI ENVIRONNEMENT(+241) 07873785 ladislasdemaison@gmail.com ongmuyissi.org |

**Projet ALEFI**

Appui à la Lutte contre l’Exploitation Forestière Illégale

RAPPORT D’ACTIVITÉS OCTOBRE 2019

SOMMAIRE

*Points principaux* 2

*Investigations* 2

*Opération* 2

*Département juridique* 3

*Mission*  4-5

*Communication* 6

*Relations extérieures* 7

*Conclusion* 7

**Rapport Mensuel septembre 2019**

Conservation Justice

**Rapport Mensuel septembre 2019**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

* **Du 01 au 31 octobre 2019,** un juriste de Conservation Justice a participé avec le CAF et l’ANPN à la mission de contrôle et d’empotage des bois destinés à l’export au port d’Owendo et aux audits des unités de transformation du bois, des scieries, des quincailleries et de dépôts de bois dans la zone portuaire.
* **Du 15 au 24 octobre 2019 dans la province de la Ngounié**, s’est déroulée une mission d’information et de sensibilisation dans les départements de la Dola et la Louetsi Wano.
* **Du 16 au 25 octobre 2019 dans le Woleu-Ntem,** s’est déroulée une mission d’information et de sensibilisation dans les départements de l’Okano et du Ntem.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *0* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *0* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *0* |

Il n’y a pas eu d’investigations au cours de ce mois si ce n’est les missions d’information et de sensibilisation.

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *0* |
| *Nombre de personnes arrêtées*  | *0* |

Bien que la mission d’appui technique et juridique aux activités d’empotages et dépotages au port d’Owendo se poursuit, il n’y a pas eu d’interpellation d’exploitant forestier ni d’un professionnel du secteur forêt/bois.

# 4. Département juridique

Le département juridique d’ALEFI n’a déféré aucune procédure en ce mois d’octobre 2019.

* 1. **Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 0 |
| Nombre de condamnations | 0 |
| Affaires enregistrées | 0 |
| Nombre de prévenus | 0 |

* En raison d’une abondante activité dans le cadre du projet AALF, les affaires liées aux contentieux forestiers n’ont pu être suivies par des Juristes ce mois d’octobre. Les deux affaires, KHLL et SUNRY GABON à Makokou sont toujours en instruction.
* Il en est de même des cas MOURAMBOU Joël pendant devant le tribunal de Lambaréné et PENG XIN, initié par la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de la Ngounié qui n’ont pas été suivis par les juristes pour les raisons évoquées ci-dessus.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

N’ayant aucun prisonnier pour le projet ALEFI, aucune visite de prison n’a eu lieu.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation liée au projet ALEFI au cours de ce mois d’octobre 2019.

# 5. Missions

Pour ce mois d’octobre 2019, le projet ALEFI a réalisé trois missions de terrain. Une mission dans la province de l’Estuaire notamment au port d’Owendo, une deuxième dans la Ngounié et une dernière dans le Woleu-Ntem :

* 1. **Mission dans l’Estuaire (Port d’Owendo)**

**Du 01 au 31 Octobre 2019,** un juriste deConservation Justice a participé avec le CAF et l’ANPN au suivi des activités de contrôle d’empotage et dépotage des containeurs des bois destinés à l’export au port d’Owendo et aux audits des unités de transformation du bois, des scieries, des quincailleries et de dépôt de bois dans la commune d’Owendo, ainsi qu’à la régularisation de certaines saisies pratiquées au début de la mission.

Certains opérateurs tels que SHBG et GGFMI ont vu leur bois saisi pendant la mission, être confisqué au profit de l’Etat. Le volume de bois confisqué est de 1880 m3. Cependant, la mesure de saisie qui pesait sur leurs engins a été levée. De même, la suspension des empotages de la société GGFM a été levée.

Au total 28 unités de vente et transformation du bois (UTB) comprenant les quincailleries, menuiseries, scieries et dépôts de bois ont été visitées. Il ressort que la quasi-totalité de ces structures ne possédaient pas d’agrément professionnel. Les responsables desdites structures ont été convoqués au Ministère aux fins de régulariser leur situation. Il faut tout de même noter qu’au cours de ces derniers contrôles, quelques UTB ont fourni l’effort de se mettre à jour.

* 1. **Mission ALEFI sud (du 15 au 24 octobre 2019)**

Au mois d’octobre, l’équipe sud a effectué une mission de sensibilisation dans le département de la Dola et dans le département de la Louetsi Wano, dans la province de la Ngounié. Au total, onze (11) villages ont été visités à savoir, pour le département de la Dola : Minganga, Ngoussou, Moungali et Tsangui ; pour le département de la Louétsi Wano : Memba, Muyamba, Idembe, Kanda, Moukoundou, Nzoundou et Mabanga.

La mission avait non seulement pour objectif d’informer les populations des zones rurales sur le code forestier, mais aussi et surtout de suivre l’application de la procédure de signature du cahier de charges contractuelles (CCC). Les communautés locales ont été appuyées dans l’optique de l’aboutissement de la procédure de signature et de la mise en œuvre des CCC.

* 1. **Mission ALEFI nord (du 17 au 25 septembre 2019)**

Dans le cadre du projet ALEFI, une mission de sensibilisation a été menée pendant le mois d’octobre 2019 dans les villages de la province du Woleu-Ntem au Nord du Gabon. Dans les départements de l’Okano et du Ntem. De manière générale, la mission avait pour objectif, le suivi de l’application de la procédure de signature des cahiers des charges contractuelles. Les communautés locales ont été appuyées dans l’optique de l’aboutissement de la procédure de signature et de la mise en œuvre des CCC, ainsi que pour vérifier l’effectivité des travaux réalisés sur le terrain.

En dehors des civilités présentées aux autorités locales, la mission a effectué des visites de terrain dans les villages ciblés ce, en deux étapes.

* **Etape du département de l’Okano :** A Mitzic, l’équipe a tenu des séances de travail avec le préfet de la localité, le Chef de Cantonnement et les agents des Eaux et Forêts, ainsi que dans deux villages. A Zomoko, l’équipe a procédé à la création de l’association villageoise en adoptant le Règlement Intérieur et des statuts. Aussi, lors de la séance de travail, deux ressortissants ont été choisi pour représenter le village au Comité de Gestion et de Suivi des Projets (CGSP). L’équipe s’est également rendue au village Okala pour s’entretenir avec la communauté sur la prochaine étape après la signature du CCC, notamment sur le choix de projets communautaires. Ce village vient de signer un CCC avec Rougier.
* **Etape du département du Ntem :** La première partie du travail a consisté à installer le CGSP étant donné les autorités nouvellement affectées. Un travail préparatoire de la séance du CGSP a ensuite eu lieu. Par la suite, l’équipe s’est déployée dans onze (11) villages : BIKOUGOU 1 et 2, AKOM ESSATOUK, AWOUA, BIYENE EBA, KONOVILLE, THO’O EBA, THO’O EYIE, NEB, MEKOMO NKOUM et BIKANG MELEME, où elle a mené des sensibilisations. A cet effet, une rencontre a été organisée avec toutes les parties prenantes pour une réunion du CGSP afin de recomposer le bureau du CGSP et de relancer le processus de signature du Cahier de Charges Contractuelles. Au cours de cette séance plénière, les associations créées ont été présentées. Les finages et les productions de bois en m³ ont été présentés et validés. Ainsi, le montant total du Fond de Développement Local (FDL) s’élève à 42 millions de Francs CFA pour un volume de 53 000 m³ de bois exploités.

**En somme, deux missions de sensibilisations ont été effectuées au mois d’octobre dans la province de la Ngounié et dans la province du Woleu-Ntem. Au total, onze (11) villages ont été visités par l’équipe sud dans la province de la Ngounié et treize (13) villages ont été visités dans la province du Woleu Ntem. Ce qui donne un total de vingt quatre (24) villages parcourus au mois d’octobre par les deux équipes.**

# 6. Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 0 |
| Télévision | 0 |
| Internet | 0 |
| Presse écrite | 0 |
| Radio | 0 |

Au cours du mois d’octobre 2019, le projet ALEFI n’a produit aucune pièce médiatique.

Les anciens articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

**Relations extérieures**

Des rencontres ont été organisées comme présenté ci-dessous.

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 11 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 10 |
| Collaboration sur affaire | 0 |

Ce mois, la tendance est à la baisse, du fait des nombreuses activités du projet AALF qui ont empêché les juristes d’effectuer des missions ALEFI à l’intérieur du pays.

**Estuaire**:

Le Coordonnateur des activités a rencontré et discuté avec le Coordonnateur US Forest Service (zone Afrique centrale) ;

L’équipe juridique a tenu dix (10) rencontres avec les autorités judiciaires pour le renforcement de collaboration à l’instar de celles des Directeur Général des Forêts, le Coordonnateur du projet CAF, le Chef de la Brigade d’Owendo, Monsieur le Procureur de la République de Libreville, magistrats de parquet et siège etc.

**Ogooué-Ivindo**:

Le juriste qui a effectué la mission à Makokou pour l’interpellation de trafiquants d’ivoire en a profité pour rencontrer certains partenaires locaux notamment le Directeur Provincial des Eaux et Forêts, le Procureur, le Chef d’antenne de la Police judiciaire et du chef d’antenne de la Direction Générale de Recherche (DGR) pour le renforcement de la collaboration.

**La Ngounié :**

Durant la mission effectuée par le juriste dans la province de la Ngounié, plusieurs rencontres ont eu lieu pour le renforcement de la collaboration, notamment avec le nouveau Procureur, le nouveau Président du Tribunal, le Directeur Provincial des Eaux et Forêts, le Chef de brigade Forêts, le Chef d’antenne de la Police judicaire, et le Chef d’antenne B2.

**La Nyanga :**

Le juriste ayant effectué la mission à Mouila, dans la Ngounié a aussi été à Tchibanga, capitale provinciale de la Nyanga, où il a échangé avec le nouveau Procureur, l’intérimaire du Chef de la Police judiciaire, ainsi que le Directeur provincial des Eaux et Forêts.

**Woleu-Ntem:**

Les missions sociales ont permis de rencontrer les chefs de cantonnements des Eaux et Forêts, préfets et auxiliaires de commandements.

# 7. Conclusion

En définitive, le projet ALEFI a enregistré pour le mois d’octobre 2019 plusieurs activités de lutte contre l’exploitation forestière illégale. Une mission mixte CAF, ANPN, MEF au port d’Owendo et deux missions de sensibilisation et d’information ont été menées respectivement dans la province de l’Estuaire, du Woleu-Ntem et dans la province de la Ngounié.

La mission du Woleu-Ntem effectuée pendant dix jours dans les départements de l’Okano, et du Ntem a permis de créer 1 association villageoise au village Zomoko, de prendre part à l’installation du CGSP du Ntem, de présenter au CGSP les associations créées, les finages , la production de la société TTIB des 3 années (2015, 2016 et 2017) et de présenter le montant du FDL qui s’élève à 42 millions de Francs CFA. Cependant, la mission de sensibilisation dans la province de la Ngounié plus précisément dans les départements de la Dola et de la Louétsi Wano, a permis à l’équipe d’appuyer l’administration et les communautés villageoises dans le processus de suivi et mise en œuvre des CCC dans 11 villages.